

### ETAPE 1 Sélectionner une option pour l'inscription

<input type="checkbox"/> <b>Kit Essentiels de la Famille</b> • 174,74 €* 137 PV <input type="checkbox"/> <b>Kit Essentiels de la Maison</b> • 318,50 €* 247,50 PV <input type="checkbox"/> <b>Kit Nettoyer &amp; Restaurer</b> • 336,75 €* 203,50 PV <input type="checkbox"/> <b>Kit AromaTouch Diffused</b> • 184,25 €* 116,50 PV <input type="checkbox"/> <b>Collection dōTERRA Kids</b> • 151 €* 111,50 PV	<b>UTILISER LES PLANS DE DÉMARRAGE RAPIDE POUR DÉMARRER À UN POURCENTAGE SUPÉRIEUR</b>			<input type="checkbox"/> <b>Kit de présentation dōTERRA</b> • 24,25 €*									
	<input type="checkbox"/> <b>Kit de Solutions Naturelles</b> • Tarif 835 €* • 511,50 PV	<input type="checkbox"/> <b>Kit collection huiles essentielles</b> • Tarif 2579,75 €* • 1676,50 PV	<input type="checkbox"/> <b>Kit de Business Leader</b> • Preis 3314,75 €* • 2078 PV		<table border="1"> <tr> <th>Qté</th> <th>Autres produits</th> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	Qté	Autres produits						
	Qté	Autres produits											
<b>Démarrage à 10%</b>			<b>30%</b>										
et recevez 100 points LRP†													
<b>Démarrage à 15%</b>			<b>+25%</b>										
et recevez 200 points LRP†													
<b>Démarrage à 20%</b>			<b>=55%</b>										
et recevez 400 points LRP†													
<b>Démarrage à 25%</b>													
et recevez 400 points LRP†													
25% de moins que tarif public													
Economies totales + credits produits													

\* Prix TVA. Pour les détails sur le kit, rendez-vous sur [www.doterra.com/ME/fr\\_ME/belgium-information](http://www.doterra.com/ME/fr_ME/belgium-information).

† Les points de fidélité bonus seront ajoutés au compte 60 jours après l'adhésion si la qualification est atteinte.

### ETAPE 2 Programme de fidélité mensuel LRP (Loyalty Rewards Program) (facultatif)

Pour consommation personnelle (pas pour revente)

#### Sélections LRP préférées:

- Kit Athlete Care:** 190,25 €\* 177,50 PV
- Kit Calme & harmonie:** 188,50 €\* 173 PV
- Kit Changement de saisons:** 198,75 €\* 175 PV
- Kit Habitudes quotidiennes:** 272,75 €\* 191 PV

Qté	Produit	
<b>TOTAL</b>		

**Points produits:** en tant que participant au programme de fidélité, vous pouvez récupérer jusqu'à 30% de votre achat sous forme de points produits, qui peuvent être échangés contre des produits gratuits.

**Produit du Club Mensuel:** créer une commande LRP de 125 PV ou plus pour le 15 du mois au plus tard pour obtenir le Produit du Mois gratuit.

**Date d'expédition de la commande LRP:** (1-13, 16-28) \_\_\_\_\_

Expédier à l'adresse ci-dessous

(Note: votre première expédition sous le Programme de fidélité débutera le mois suivant votre inscription.)

### ETAPE 3 Informations personnelles

Nom du demandeur	Adresse d'expédition	<input type="checkbox"/> Même que l'adresse de facturation
Nom du co-demandeur (le cas échéant)	Province, Pays, Code postal	
N° d'assurance nationale ou N° d'identification fiscale (facultatif)		
Adresse e-mail	Téléphone principal	
Adresse de facturation	Téléphone portable	
Adresse de facturation	Adresse e-mail	
Province, Pays, Code postal	Date de naissance	Date de naissance du co-demandeur
Parrain	N° téléphone ou n° conseiller bien-être	Parrain de placement (si différent)
		N° téléphone ou n° conseiller bien-être

### ETAPE 4 Je reconnais les Conditions générales au verso en signant

Je veux être un Client au prix de gros de dōTERRA Global Limited Veuillez débiter mon mode de paiement pour les articles et programmes demandés ci-dessus. J'ai lu et approuvé les conditions de cette convention pour Client au prix de gros. Je conviens que je n'ai actuellement aucun intérêt dans aucun compte dōTERRA. (Vous trouverez également ce formulaire sur [www.doterra.com/ME/fr\\_ME/belgium-information](http://www.doterra.com/ME/fr_ME/belgium-information).)

Signature du demandeur	Signature du co-demandeur	Date
------------------------	---------------------------	------

<< Signer au verso

1. **Adhésion:** Une adhésion de Client au prix de gros (« Adhésion ») à dōTERRA Global Limited, n° d'enreg. 636906, dont le principal établissement est situé au 32 Molesworth Street, Dublin 2, Irlande, vous (le « Membre ») permet d'acheter des produits dōTERRA pour un usage personnel au prix de gros. dōTERRA se réserve le droit de refuser l'adhésion à tout moment. Pour devenir membre, vous devez être âgé d'au moins 18 ans.
2. **Frais et renouvellement d'adhésion.** Des frais d'adhésion s'élevant à 20 €, HTVA, couvrent une période de 12 mois à compter de la date d'inscription du Membre. À l'expiration de cette période de 12 mois, des frais de renouvellement de 15 €, HTVA, pour une période supplémentaire de 12 mois seront dus au moment de la première commande suivant l'expiration de la période de 12 mois. Les adhésions renouvelées après la date d'expiration seront prolongées de 12 mois à compter de la date de renouvellement. Une adhésion peut être résiliée à tout moment soit par le membre en appelant le +32 38085160 ou en envoyant un courriel à dōTERRA, soit par dōTERRA.
3. **Conditions de vente des produits.**
- La passation d'une commande de produits dōTERRA par un Membre et son acceptation par dōTERRA constituent un contrat de vente entre le Membre et dōTERRA qui comprend l'obligation pour le membre de payer pour les produits commandés.
  - dōTERRA s'efforcera de livrer les produits commandés dans les délais butoirs de livraison mentionnés qui sont tous de moins de 30 jours suivant la commande, mais toutes les commandes sont sujettes à disponibilité et dōTERRA se réserve le droit d'annuler des commandes de produits qui ne sont plus disponibles pour quelque raison que ce soit. dōTERRA a le droit d'annuler une commande avant la livraison des produits pour quelque raison que ce soit, notamment du fait d'un événement hors de son contrôle, ou du fait de l'indisponibilité du stock, des limites de ses ressources qu'elle n'a pas pu raisonnablement prévoir, ou parce qu'elle a détecté une erreur dans le prix ou dans la description du produit. Si tel est le cas, dōTERRA en notifiera le Membre et lui remboursera les paiements faits pour les produits.
  - Si un Membre refuse les produits pour une raison ou une autre, il doit prévoir le retour des produits à dōTERRA et sera responsable pour leur bon retour. Si le Membre ne retourne pas les produits à dōTERRA, dōTERRA sera en droit de déduire les coûts de récupération des produits du montant à rembourser.
  - Selon le droit applicable, il existe une garantie légale de conformité pour les biens.
4. **Droits de rétractation.**
- Un Membre peut annuler une commande de produits à tout moment avant la livraison. Un Membre aura aussi la possibilité de vérifier les produits commandés après livraison et s'il n'est pas satisfait de ces produits pour quelque raison que ce soit, il peut alors aviser dōTERRA dans un délai de 14 jours suivant la livraison des produits de sa volonté d'annuler la commande, et sous réserve qu'il retourne les produits à dōTERRA à l'adresse indiquée sur le reçu de vente dans les 14 jours suivant l'avis d'annulation, dōTERRA le remboursera. Ce remboursement inclura les frais de livraison du produit au membre (hormis tous frais de livraison supplémentaires si le membre a opté pour un mode de livraison plus onéreux que la méthode standard de dōTERRA). Le Membre n'encourra aucun frais pour ce remboursement et le même moyen de paiement que celui utilisé par le Membre sera employé pour la transaction.
  - Le Membre peut utiliser l'avis d'annulation fourni sur le reçu de vente ou aviser dōTERRA d'une autre manière dans la mesure où dōTERRA reçoit une déclaration claire de la décision d'annuler.
  - Si le Membre refuse les produits pour toute raison autre qu'un dommage ou un défaut des produits, il devra payer les frais de retour des produits à dōTERRA et sera responsable de leur retour en toute sécurité. Si le membre ne retourne pas les produits à dōTERRA, dōTERRA sera autorisée à déduire les frais pour récupérer les produits du montant à rembourser. Si le Membre refuse les produits parce qu'ils sont abîmés ou défectueux, dōTERRA couvrira les frais de retour des produits à dōTERRA.
5. **Politique de Retour.** La présente Politique de Retour étend les droits du membre au-delà des droits statutaires d'annulation visés à la section 4. La politique de retour de dōTERRA indiquée dans cette section 5 n'affecte pas les droits statutaires du Membre.
- Retour des produits dans un délai de 30 jours.** dōTERRA remboursera cent pour cent (100%) du prix d'achat (plus taxe applicable en cas de prépaiement) des produits actuellement commercialisables achetés à la Société qui sont retournés dans un délai de trente (30) jours suivant l'achat, moins les frais d'expédition. dōTERRA offrira un crédit de produit de cent pour cent (100%) du prix d'achat (plus taxe applicable en cas de prépaiement) ou remboursera quatre-vingt-dix pour cent (90%) du prix d'achat (plus taxe applicable en cas de prépaiement) sur les produits non actuellement commercialisables achetés à la Société qui sont retournés par un membre dans un délai de trente (30) jours suivant l'achat, moins les frais d'expédition.
  - Retour des Produits dans un délai de 31 à 90 jours.** À partir de trente-et-un (31) jours jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat, dōTERRA offrira un crédit de produit de cent pour cent (100%) ou remboursera quatre-vingt-dix pour cent (90%) du prix d'achat (plus taxe applicable en cas de prépaiement) sur les produits actuellement commercialisables achetés à la Société qui sont retournés par un membre, moins les frais d'expédition.
  - Retours entre 91 jours et un an après l'achat.** Après 91 jours et jusqu'à douze (12) mois à compter de la date d'achat, dōTERRA offrira un crédit de produit de quatre-vingt-dix pour cent (90%) ou remboursera quatre-vingt-dix pour cent (90%) du prix d'achat (plus taxe applicable en cas de prépaiement) sur les produits actuellement commercialisables achetés à la Société qui sont retournés, moins les frais d'expédition (excepté les offres limitées dans le temps et les articles périmés).
  - Actuellement Commercialisables.** Les produits sont réputés Actuellement Commercialisables s'il remplit chacun des critères suivants: 1) les produits sont achetés à dōTERRA; 2) ils ne sont pas ouverts et ne sont pas utilisés; 3) l'emballage et l'étiquetage n'ont pas été modifiés ni endommagés; 4) le produit et l'emballage sont dans un état tel qu'ils peuvent être raisonnablement vendus au prix intégral; 5) la date d'expiration du produit n'est pas passée; et 6) le produit porte l'étiquetage dōTERRA actuel. Les produits ne seront pas considérés comme « Actuellement Commercialisables » si la Société divulgue avant l'achat que les produits sont des offres saisonnières, interrompues, limitées dans le temps, ou des produits de promotion spéciale qui ne sont pas soumis à la politique de retour.
6. **Programme de fidélité LRP (Loyalty Rewards Program).** Bien qu'un Membre n'ait aucune obligation d'acheter des produits, il peut s'assurer de recevoir des livraisons mensuelles de produits dōTERRA en participant au programme de fidélité LRP (Loyalty Rewards Program) après son premier mois d'inscription. Le LRP supprime l'inconvénient de passer manuellement des commandes chaque mois. Si la commande LRP du membre atteint 50 points de Volume Personnel (VP) par mois au moins, le Membre sera éligible pour recevoir des crédits de produits chaque mois. Le VP est la valeur en points des produits achetés par un membre en un mois civil. Tous les produits ne génèrent pas des points de VP et le VP n'inclut pas les achats de produits avec des crédits de produits. Le VP d'un produit est clairement décrit sur le Formulaire de Commande de Produits. Les Crédits de Produits sont des points non rachetables en espèces qui peuvent être utilisés pour acheter des produits désignés de dōTERRA. Les Crédits de Produits sont accordés dans le cadre du LRP et à la discrétion de la Société. Après que le Membre a participé au LRP pendant 60 jours, il peut racheter des Crédits de Produits pour acquérir des produits à plein VP. Les Crédits de Produits LRP peuvent être rachetés pour 12 mois à compter de leur date d'émission, après quoi ils expireront. Les crédits peuvent être rachetés pour un montant de 2,00 € en appelant le +32 28085160 ou en écrivant un courriel à klantenservice@doterra.com, france@doterra.com ou kundendienst@doterra.com. Les produits achetés avec des crédits de produits LRP ne peuvent être revendus. Les ordres de rachat n'ont pas de VP et ne peuvent être combinés avec d'autres commandes de produits. Les Crédits de Produits n'ont aucune valeur de rachat en espèces et ne sont pas cessibles. Tous les crédits de produits seront annulés si la participation au programme LRP est annulée. Une commande LRP primaire d'un Membre ne peut être annulée qu'en contactant dōTERRA. Toute commande LRP ultérieure pourra être annulée en ligne.
7. **Revente des Produits.** Le Membre convient de ne pas vendre les produits dōTERRA achetés dans le cadre de son adhésion. En tant que Client au prix de gros, un Membre n'a pas le droit de participer au système d'échange dōTERRA; un Membre ne peut commercialiser l'opportunité commerciale de dōTERRA ni essayer d'embaucher d'autres membres; et un membre ne peut obtenir de commissions ni de bonus en vertu du plan de compensation dōTERRA. Le Programme de Fidélité ne fait pas partie du plan de compensation dōTERRA.
8. **Limitation de responsabilité.** dōTERRA, ses membres, gestionnaires, directeurs, cadres, actionnaires, employés, ayants droit et agents (appelés collectivement « affiliés ») ne seront pas responsables des dommages, - indirectes, en ce compris, sans s'y limiter, la perte de l'épargne anticipée. S'il apparaît que dōTERRA viole les conditions générales, le nombre maximum de dommages pour lesquels le Membre peut réclamer une indemnisation sera limité à la quantité de produits dōTERRA que le membre a personnellement achetés chez dōTERRA et qui demeurent disponibles. Les restrictions précédentes ne s'appliquent pas aux engagements ne pouvant être exclus ou limités en vertu du droit belge.
9. **Résolution des litiges.** En cas de litige, réclamation, question ou désaccord résultant de la présente convention ou s'y rapportant, les parties feront de leur mieux pour régler le litige, la réclamation, la question ou le désaccord. À cet effet, elles se consulteront et négocieront de bonne foi et essaieront de parvenir à une solution juste et équitable pour les deux parties. En cas d'impossibilité de parvenir à une telle solution dans un délai de 60 jours, chaque partie se soumettra à la juridiction exclusive des tribunaux néerlandophones de Bruxelles, sans préjudice du droit de chaque partie d'intenter une action devant un autre tribunal compétent.
10. **Droit applicable.** La présente Convention est régie par le droit belge.
11. **Communications électroniques.** J'autorise dōTERRA et ses affiliés à communiquer avec moi par courriel ou fax à l'adresse e-mail ou au numéro de fax indiqués dans la présente convention pour client aux prix de gros.
12. **Survivance.** Les articles 6, 7, 8, 9 et 10 des présentes conditions générales demeureront en vigueur après la fin de l'adhésion.
13. **Protection des données.** En adhérant à dōTERRA, le Membre comprend que dōTERRA traitera les données à caractère personnel contenues dans la présente demande/convention ou fournies par le Membre en rapport avec son adhésion à tout moment à l'avenir comme décrit dans la politique de confidentialité de dōTERRA, figurant ci-dessous, qui stipule la façon dont dōTERRA traite les données à caractère personnel, y compris les types de données collectées, le but pour lequel ces données sont traitées, les parties avec qui les données peuvent être partagées, et les droits du membre quant au traitement des données.

14. **Modifications.** Le Membre accepte que les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment à la seule discrétion de dōTERRA, à condition que ces conditions générales ne soient pas modifiées au détriment du Membre sur la base d'éléments qui ne dépendent que de la volonté de dōTERRA. dōTERRA en notifiera le Membre qui accepte qu'une telle modification s'appliquera à lui après une notification de 30 jours.

La poursuite des achats de produits dōTERRA après la date à laquelle une modification prend effet constitue une acceptation par le membre de toutes les modifications aux conditions générales de dōTERRA.

15. En apposant mon paraphe ici, je consens à ce que dōTERRA m'envoie par courriel des offres ou sollicitations pour la vente et l'achat de produits

dōTERRA. \_\_\_\_\_

\*Tous les mots contenant des marques commerciales ou des symboles de marque commerciale déposée sont des marques commerciales ou des marques commerciales déposées de dōTERRA Holdings, LLC.

**Signature**